

AMPF

Bureau Association Mauritanienne pour la promotion de la Famille

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE :

Acquisition d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA

Réf : 004 / AO / ExpandPF / 2024

Décembre 2024

TABLE DE MATIERES

1. OBJECTIF DE L'APPEL D'OFFRES	4
2. PLANNING DE L'APPEL D'OFFRE.....	5
3. QUESTIONS ET CLARIFICATIONS.....	5
4. LIEU ET DURÉE.....	5
5. ÉLIGIBILITE	5
6. OFFRE PAR SOUMISSIONNAIRE.....	6
7. LANGUE DE L'OFFRE	6
8. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE.....	6
9. MONNAIE DE L'OFFRE.....	6
10. VALIDITE DES OFFRES.....	6
11. MODE DE PRESENTATION DE L'OFFRE	6
12. ADRESSE, ET LIEU DE REMISE DES OFFRE	7
13. DELAI DE SOUMISSION DES OFFRES.....	7
14. EVALUATION DES OFFRES	7
15. MODIFICATION OU RETRAIT DES OFFRES	8
16. OUVERTURE, EVALUATION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTION.....	8
17. NOTIFICATION ET ATTRIBUTUION ET SIGNATURE DU CONTRAT	8
18. PROPRIETES DES OFFRES	8
19. TYPE DE CONTRAT.....	8
20. ANNULATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES	8
21. PRIX.....	9
22. DELAI DE LIVRAISON.....	9
23. PENALITE DE RETARD	9
24. RECEPTION ET CONTROLE DE QUALITE	9
25. TAXES	9
26. REGLEMENT DE LITIGES.....	9
27. CONDITION D'ETHIQUE ET D'ACHAT D' AMPF.....	10
28. ANNEXES.....	10

INSTRUCTIONS AUX SOUSMISSIONNAIRES

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions spécifiques et générales de ce contrat comme étant la seule base de cette procédure de passation de marché, quelles que soient ses propres conditions, auxquelles il renonce par la présente.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée entraînera le refus de l'offre en question.

Aucune réserve concernant le dossier d'appel d'offres ne sera prise en compte. Toute réserve entraînera le refus immédiat de l'offre en question sans même qu'elle soit étudiée.

1. OBJECTIF DE L'APPEL D'OFFRES

ExpandPF (Expand Family Planning and Reproductive Health, financé par l'USAID) est un projet de cinq ans qui sera mis en œuvre dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest et Centrale francophone à savoir : la Côte d'Ivoire, le Togo, la Mauritanie et le Cameroun. Ce projet dirigé par l'IPPF est structuré de manière à permettre aux partenaires locaux d'identifier des solutions aux obstacles liés à la mise en œuvre des pratiques à haut impact (PHI) et de maximiser les leviers de changement en mettant l'accent sur la collaboration avec les parties prenantes nationales et régionales et en maximisant l'impact régional. La stratégie soutient la mise en œuvre de pratiques à haut impact (PHI) de planification familiale et de soins auto-administrés dans les pays sélectionnés en vue d'influencer les pratiques et politiques nationales et régionales pour des résultats durables.

Dans le but d'atteindre les cibles de FP2030, en se concentrant sur les jeunes et les femmes dans les zones urbaines et périurbaines mal desservies, ExpandPF est mis en œuvre par les Associations Membre (AM) de l'IPPF dans les quatre pays de l'intervention avec l'implication des parties prenantes nationales

Cet appel d'offres n'est soumis à aucune caution préalable et s'adresse aux fournisseurs habilités dans le domaine de fourniture et installation de groupe électrogène avec une certaine expérience.

Le présent appel offre a pour objet de fournir d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA pour assurer le back up en énergie électrique du bureau ExpandPF en cas de délestages et de coupures électriques.

2. PLANNING DE L'APPEL D'OFFRE

	DATE	HEURE*
Date de Publication		12H00
Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi)		14H00
Session d'ouverture des offres par AMPF		10H00
Notification d'attribution au soumissionnaire retenu		10H00
Signature du contrat		12H00

* Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale de la Mauritanie (GMT +2)

Ce planning est susceptible d'être modifié librement par AMPF selon les contraintes rencontrées

3. QUESTIONS ET CLARIFICATIONS

AMPF répondra directement à toute demande de clarification reçue par mail, jusqu'à 7 jours avant la date limite de dépôt des offres.

En dehors de cette réunion, aucune visite ou demande de rendez-vous individuel ne sera acceptée de la part des soumissionnaires, et ce pendant toute la période de l'appel d'offres.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les aspects techniques et sur d'autres aspects du processus d'approvisionnement merci d'adresser vos questions au :

Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF)

AMPF/ExpandPF - Ilot TVZ, N° 488 Nouakchott-Ouest

Téléphone : +222 46 01 25 31 / +222 45 29 19 49

Tout soumissionnaire qui cherchera à organiser une réunion privée avec un employé l'AMPF pendant la durée de l'appel d'offres sera exclu de la procédure d'appel d'offres.

4. LIEU ET DURÉE

Le lieu de la prestation est Nouakchott. La durée totale de la prestation est de 10 jours, à compter de la date de la signature de bon de commande

5. ÉLIGIBILITE

La participation à l'appel d'offre est ouverte sur l'étendue du territoire national de la Mauritanie, afin de procéder à la sélection d'un fournisseur physique ou morale exerçant dans le commerce général et répondant aux critères d'éligibilité dans cet appel d'offre.

Ne peut être autorisée la participation de personne individuelle, sociétés ou entreprises qui :

- Sont déclaré coupables de faute professionnelle grave enregistrée par tout moyen qui ne peut être justifié par l'autorité contractante.
- Ne sont pas à jour avec l'obligation fiscale, conformément aux dispositions légales du pays.
- Sont fautifs de violation de ses obligations contractuelles en vertu d'un autre contrat avec l'autorité contractante AMPF.

6. OFFRE PAR SOUMISSIONNAIRE

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre et l'AMPF ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. LANGUE DE L'OFFRE

Tous les documents concernant l'offre seront rédigés en langue française.

8. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

L'Offre présentée par le soumissionnaire comprendra **une offre technique** et **une offre financière**.

A- Composition de l'offre technique :

L'**offre technique** se compose des éléments ci-après :

- ✓ La description technique et détaillée de matériels demandés dans l'objet de ce marché.
- ✓ Planning et méthodologie de travaux
- ✓ Garantie de l'équipement
- ✓ Service après-vente
- ✓ Délai de livraison
- ✓ Délai et mode paiement
- ✓ L'intégralité des pièces administratives et fiscales nécessaires (NIF, Registre de commerce Attestation de régularité fiscale)
- ✓ Avoir réalisé au cours de deux dernières années au moins (2022 et 2023), de démarchés similaires de même nature, prouvés par des attestations de bonne fin d'exécution ou copie des PV de réception signés par les organisations ou leurs représentants.

AMPF se réserve le droit de contacter ces références sans en avertir le soumissionnaire.

B- Composition de l'offre financière :

L'**offre financière** contient le devis quantitatif chiffré, avec les différents totaux ; il doit être vérifié arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

9. MONNAIE DE L'OFFRE

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en MRU (ouguiya), avec TVA incluse.

10. VALIDITE DES OFFRES

L'offre restera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

11. MODE DE PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre technique doit être séparée de l'offre financière.

NB : Veuillez bien vouloir noter l'objet de la prestation avec le numéro **Acquisition d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA**

12. ADRESSE, ET LIEU DE REMISE DES OFFRE

Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF)

AMPF/ExpandPF - Ilot TVZ, N° 488 Nouakchott-Ouest

Téléphone : +222 46 01 25 31 / +222 45 19 29 49

Les offres doivent être soumises par voie électronique et envoyées à l'adresse suivante diopamadoutijane@yahoo.fr en copie à ampfrim@yahoo.fr

Objet du mail : DOSSIER N° AO/004/ExpandPF. Acquisition d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA

13. DELAI DE SOUMISSION DES OFFRES

Votre offre doit être envoyée par mail au plus tard le lundi 03/01/2025 à 12H00

14. EVALUATION DES OFFRES

1.1 Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, l'AMPF vérifiera que chaque offre

- a) Est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) Est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) Présente toute information que l'AMPF a exigé.

1.2 Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par l'AMPF et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

1.3 Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères

1.4 L'AMPF n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre sauf si cette dernière est conforme à toutes nos exigences techniques ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

1.5 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par l'AMPF conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

15. MODIFICATION OU RETRAIT DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite avant la date limite de soumission des offres indiquée. Aucune offre ne pourra être modifiée après cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

16. OUVERTURE, EVALUATION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTION

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et conformes.

Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme à la qualité des services et administrativement est la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services proposés et du prix de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés dans le présent document notamment sur les offres de prix, la qualité du groupe électrogène proposé, le profil de la société, les documents administratifs, etc... Cependant les points suivants seront considérés aussi.

- Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter sous 72 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.
- Tout soumissionnaire qui tenterait d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur l'avancement du processus ou d'influencer AMPF dans sa décision concernant l'attribution du contrat verrait son offre immédiatement rejetée. Aucune excuse ne sera acceptée pour les soumissions d'offres tardives. Les offres qui arriveront trop tard seront rejetées sans être évaluées.

17. NOTIFICATION ET ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU CONTRAT

Tous les soumissionnaires sélectionnés se verront notifiés des résultats de l'évaluation et ont 5 jours pour contester ces résultats provisoires. Après la période de contestation l'AMPF enverra au soumissionnaire sélectionné la note d'attribution définitive et deux exemplaires originaux du contrat.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus en seront informés par courrier sous 5 jours à compter de la date d'attribution.

Dans les 02 jours ouvrables suivant la réception du contrat, le fournisseur retenu devra le signer, le dater et le renvoyer à AMPF. Si l'attributaire ne renvoie pas le contrat signé sous 02 jours ouvrables, AMPF peut, après notification, annuler l'attribution.

18. PROPRIETES DES OFFRES

AMPF détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres. Par conséquent, les offres ne seront pas renvoyées aux soumissionnaires.

19. TYPE DE CONTRAT

Le contrat qui sera conclu entre l'attributaire du marché retenu et AMPF sera établi selon le contrat standard contenu dans les procédures d'achat d'AMPF.

20. ANNULATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

En cas d'annulation de la procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires seront informés par AMPF.

Une annulation peut se produire quand :

1. La procédure d'appel d'offres a été infructueuse, à savoir quand AMPF n'a reçu aucune offre valide ou financièrement viable, voire aucune réponse du tout ;
2. Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet.
4. Toutes les offres techniquement conformes dépassant le budget disponible.
5. Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

AMPF ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d'annulation d'un appel d'offres), même si AMPF a été prévenu de la possibilité de dommages et intérêts. La publication d'un avis d'appel d'offre n'engage pas AMPF à mettre en application le programme ou le projet annoncé.

21. PRIX

Les prix proposés par les soumissionnaires devront inclure toutes les charges liées.

- 1- Cout du groupe électrogène et réverseur (accessoires énergies)
- 2- Transport, Installation et mise en service
- 3- Cout de construction d'un habitacle
- 4- Service après-vente, la garantie et au support technique.

AMPF attribuera le marché en se basant sur le meilleur rapport qualité-prix couvrant l'ensemble du cycle de l'exigence de la prestation (c'est-à-dire les coûts pour l'ensemble des biens, des services et des travaux ; la garantie ; le service après-vente la formation ; l'acheminement).

22. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison de la prestation est de 10 jours à compter de la date de signature du contrat et ce délai peut être modifié à la demande de l'AMPF. Les autres termes et conditions seront élaborés dans le contrat.

23. PENALITE DE RETARD

Tout retard de livraison à compter de la date de mise à disposition du groupe électrogène convenu avec AMPF après la signature du contrat, entraînera une pénalité de retard conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur en Mauritanie.

Le montant des pénalités pour retard d'exécution est fixé à 1^{eme}/1000 du montant du marché par jour ouvrable de retard, dimanche et jours fériés non compris.

24. RECEPTION ET CONTROLE DE QUALITE

Le soumissionnaire sélectionné devra délivrer un bon de livraison. L'attributaire s'engagera à collaborer avec l'AMPF pendant la réception du groupe électrogène pour s'assurer de la conformité avec la commande.

25. TAXES

Le contrat qui découlera de cet Appel d'Offre restera un achat de biens et ne saurait en aucun moment engager AMPF comme employeur du Soumissionnaire et de ses dépendances. Par conséquent, le Soumissionnaire reste seul responsable des taxes qui lui incomberont. En dehors des engagements financiers déjà consignés dans ce contrat, aucune indemnité ou prime ne sera réclamée par le fournisseur.

26. REGLEMENT DE LITIGES

Dans la mesure du possible, AMPF favorise le règlement à l'amiable des litiges. Quand l'interprétation et l'exécution

du contrat qui découlera de cet appel d'offres, ainsi que les conflits non couverts par l'un des articles pouvant survenir durant sa mise en œuvre et qui ne peuvent pas être réglés d'un commun accord entre les parties, sera soumis à la juridiction compétente en conformité avec la législation nationale.

27. CONDITION D'ETHIQUE ET D'ACHAT D' AMPF

L'attributaire du marché s'engagera à prendre connaissance des conditions d'Ethique d'achat d' AMPF et devra accepter le résumé de la politique éthique d'achat d'AMPF annexée au contrat issu de cet appel d'offre. (Cf annexe N°5).

28. ANNEXES

Annexe.1 : Formulaire de participation l'appel offre

Annexe.2 : Caractéristiques Groupe électrogène

Annexe.3 : Matrice prix détaillé

Annexe.4 : Déclaration du soumissionnaire

Annexe.5 : Déclaration sur l'éthique

Annexe.6 : Questionnaire fournisseur

Annexe 1 :
FORMULAIRE DE PARTICIPATION L'APPEL OFFRE

A : FICHE DE PARTICIPATION

Merci de remplir ce formulaire

Intitulé du marché : **Acquisition d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA**

Lieu :

Date :

1) PRÉSENTÉE PAR

Nom du prestataire :

2) INTERLOCUTEUR

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

3) DÉCLARATION(S) DU PRESTATAIRE

À compléter et à signer par le prestataire

En réponse à votre lettre référence « Acquisition d'un (01) groupe électrogène de 30-35 KVA », nous déclarons par la présente que :

1. Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité son contenu. Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions
2. Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes du dossier et selon les conditions

Et délais indiqués, sans réserve ni restriction les livraisons suivantes avec les spécificités suivantes :

Prix Total: Devise

3. Cette offre est valable pour une période de..... à compter de
la date limite de soumission des offres, c.-à-d. jusqu'au.....
4. Notre entité à la nationalité suivante :
5. Nous soumettons cette offre..... en notre nom.

6. Nous fournissons ci joint des preuves de notre enregistrement et statut. (Important)

7. Cette offre est valable pour une période de à compter de

Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même Contrat

8. Nous fournissons ci joint des preuves de notre enregistrement et statut.

9. **Nous-nous engageons à respecter les conditions éthiques d'achat d' AMPF,**

Les instructions aux soumissionnaires et, en particulier, nous n'avons aucun conflit d'intérêt potentiel avec d'autres candidats ou d'autres participants à la procédure lors de notre soumission.

10. Nous informerons immédiatement AMPF de tout changement concernant les circonstances susmentionnées à n'importe quel stade de l'exécution du contrat. Nous reconnaissons et nous acceptons aussi que toute information inexacte ou incomplète puisse entraîner notre exclusion de cet appel d'offres.

11. Nous prenons note du fait qu'AMPF n'est pas tenu de poursuivre cette invitation à soumissionner et se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie du contrat. Il n'encourt aucune responsabilité vis-à-vis de nous en procédant ainsi.

Annexe 2 :
CARACTERISTIQUES DU GROUPE ELECTROGENE

Type de moteur	Diesel, Refroidissement à eau
Puissance	30-35 KVA
Puissance continue	24 KVA
Tension	400/230 V (monophasé et triphasé)
Fréquence	50 HZ
Niveau sonore	Silencieux 69 DBA
Nombres des cylindres	3 à 4
Module de commande	automatique et manuel
Réservoir de Carburant	Capacité d'autonomie de 8h plus 30 L

NB : autres éléments à prendre en comptes par le fournisseur

- Une image de la marque proposée
- Préciser la période ou la durée de la garantie
- Livraison du groupe électrogène et l'inverseur sur site et installation (mise en service) par le soumissionnaire
- Construction d'un habitacle de protection de groupe électrogène (Optionnel à proposer par le soumissionnaire)
- Transport du groupe électrogène et installation (Nouakchott)

Annexe 3 :
MATRICE PRIX DÉTAILLÉ

L'offre financière peut également être transmise séparément.

Quantité	Description	Prix Unitaire	Prix Total
1	Groupe électrogène, inverseur (accessoires énergies)		
1	Transport, Installation et mise service		
1	Construction d'un habitacle groupe électrogène		
1	Service après-vente, la garantie et au support technique.		
		Total H.T	
		Total TVA 16%	
		Total TTC	

Nom et prénom :

Lieu, Date, Signature & cachet

Dûment autorisé à signer cette offre au nom de :

Annexe 4 :
DECLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nous soussignés, acceptons dans leur intégralité et sans restriction les conditions de cet appel d'offres, comme le seul fondement de cette mise en compétition, quelles que soient ses propres conditions de vente, auxquelles nous renonçons par la présente.

Nous avons étudié soigneusement, compris et respectons l'ensemble des conditions, instructions, formulaires, dispositions et spécifications visés dans le présent dossier d'appel d'offres, y compris le modèle de contrat avec ses annexes, et la politique éthique et environnementale d'AMPF. Nous sommes conscients que tout manquement de notre part à déposer une soumission contenant l'intégralité des informations et des pièces expressément demandées, dans les délais impartis, peut entraîner le rejet de la soumission à l'appréciation d'AMPF.

Nous ne détenons aucune réserve en ce qui concerne le dossier d'appel d'offres, et nous ne sommes au courant d'aucune réserve susceptible d'entraîner le rejet de la soumission par AMPF.

Nous ne sommes pas au courant de pratique de corruption se rapportant à la présente mise en compétition. Si c'était le cas, nous nous engageons à en avertir immédiatement AMPF par écrit.

Nous déclarons que nous ne sommes nullement concernés par un éventuel conflit d'intérêts. Nous-mêmes et notre personnel n'avons aucun lien particulier avec d'autres soumissionnaires ou parties participant à cette mise en compétition. Si c'était le cas lors de l'exécution du contrat, nous nous engageons à en avertir immédiatement AMPF par écrit.

Nom et adresse de l'entreprise :
Nom du représentant de l'entreprise :
Titre du représentant de l'entreprise :
Signature et cachet du représentant :
Ville, date :

Annexe 5 :
DECLARATION SUR L'ETHIQUE

A -.....

[Nom et adresse de l'Autorité Contractante]

Madame/Monsieur,

Après avoir examiné, en vue de la soumission de notre proposition pour [Insérer ici l'objet de la consultation ou du marché], nous, soussignés, avons bien pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, l'éthique professionnelle et tout autre acte similaire, et nous nous engageons à respecter toutes les dispositions de ce texte nous concernant, pendant la procédure de passation du marché et, si notre soumission est acceptée, pendant son exécution.

Nous savons, qu'à titre de sanction, nous pouvons être écartés temporairement ou définitivement du champ des marchés publics, conformément à la réglementation, s'il est établi que nous nous sommes livrés à une ou plusieurs des pratiques, ci-après, dans le cadre de la passation et de l'exécution du marché :

- Activités corruptrices à l'égard des employés AMPF en charge de la consultation ;
- Manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention du marché ;
- Ententes illégales ;
- Renonciation injustifiée à l'exécution du marché si notre soumission est acceptée ; et,
- Défaillance par rapport aux engagements auxquels nous aurons souscrits.

Nous savons aussi que ces sanctions administratives sont sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois et règlements en vigueur.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait le 2025

Annexe 6 : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

1) Profil de la société

Nom de l'entreprise	
Adresse du siège	
Adresse de passage de commande (si différente)	
Adresse de paiement (si différente)	
Numéro de téléphone	
E-mail	
Numéro d'immatriculation de l'entreprise (Joindre une copie)	
Année de création	
Veuillez préciser votre position dans la chaîne d'approvisionnement : agent, fabricant, prestataire de Service, importateur, négociant	

2) Expérience et sous-traitance

	Référence 1	Référence 2	Référence 3
Client/Organisation			
Nom du contact			
N° de téléphone			
Date d'attribution du contrat			
Veuillez donner des précisions sur l'expérience que vous avez à traiter avec des entreprises : Si c'est le cas, veuillez donner des précisions sur le champ d'application du contrat.			
Si vous fournissez des services à AMPF, procédez- vous à la sous-traitance/à l'externalisation de ces services ? Si oui, veuillez indiquer le nom et les coordonnées des sous-traitants et le type de service fourni.			

Déclaration (à remplir par le responsable). Je confirme que tous les renseignements fournis sont exacts. Pour le compte et au nom du fournisseur :

<u>Nom</u> :	<u>Fonction</u> :
<u>Date</u> :	<u>Signature</u> :